

MIZ DU

Avec le mois de novembre, *Miz Du*, Nous voici bien souvent mis en relation avec l'au-delà.

Ce sont d'abord les tombes de nos morts que nous avons fleuries à la Toussaint, dans le nouveau comme dans l'ancien cimetière. En voici bientôt la moitié qui ont été transférées dans le nouveau cimetière, où elles s'alignent désormais dans un ordre impeccable.

Peu à peu le nouveau "champ du repos" se peuple.

Avec ses allées bien sablées, ses plantations, ses gazons, il a déjà une autre allure que celle du simple champ qu'il était voici deux ans, lors de son inauguration.

Mais il faudra attendre encore que ce long travail de transfert se termine pour lui donner son aspect définitif. Il se poursuit sans arrêt, grâce aux soins de M. Joseph PERROT. Quel que soit le temps, notre dévoué fossoyeur est sur son "chantier", bien souvent visité par M. Louis FERELLOC, le garde municipal, qui lui donne un coup de main à l'occasion, authentifie les restes exhumés, et opère leur transfert jusqu'au nouveau cimetière. Pour ce travail ingrat, tous deux méritent bien les remerciements de la communauté.

Un jour aussi, à la croisée des allées, s'élèvera une croix monumentale qui attestera aux Plougonvelinois du 21^e siècle que leurs prédécesseurs entendaient bien honorer leurs morts avec autant de respect que nos ancêtres.

Près de cette croix, les restes de nos pasteurs, recteurs et vicaires, et des prêtres originaires de Plougonvelin, seront pieusement rassemblés dans une tombe propre au clergé. A leurs ossements s'ajouteront ceux des moines découverts à St-Mathieu, au cours des recherches archéologiques. Car il ne convient pas que ceux qui avaient voulu le silence et la solitude, et que l'amour de l'histoire a dérangés dans leur repos, soient un jour jetés à la fosse commune. Ils ont déjà eu droit à nos prières lors de la fête des Trépassés.

Qu'ils reposent de nouveau dans la paix de Dieu, avec tous nos morts !

Frère Gwenaël

oooooooooooooooooooo
 o LA VIE PAROISSIALE o
 ooooooooooooooooooooo

BAPTEMES : 26 octobre, Grégory RAMONET, fils d'Albert et de Michèle ALLAIN, 34 rue A.Loupe, Brest.

Xavier CARADEC, fils de Jean et de Marie-Thérèse KERSCAVEN, rue St-Mathieu.

9 novembre, Thierry LAMOUR, fils d'Emile et de Marie-Louise PERROT, de Godina.

Nadège Le DEUN, fils de Jean-François et de Victoria ROUX, de Croaz-hir.

11 novembre, Johanne et Arnaud LE GUEN, fille et fils de Jean-Pierre et de Nicole BLEUNVEN, 9 rue St-Yves.

Alleluia !

MARIAGE : 4 octobre, Claude LE FOLL, Brest, Hôpital Morvan, et Anne-Marie LANDURE, Kervézéon, Loc-Maria.

Nos meilleurs vœux !

DECES : 13 octobre : François-Marie JACQ, époux de Jeanne LE GUEN, du Stang, 61 ans.

14 octobre : Marie-Anne QUERE, veuve de René LANNUZEL, de Trémur, 86 ans.

17 octobre : Germaine CUEFF, épouse de Jean PHILIPPE, bas de la rue St-Yves, 53 ans.

25 octobre : François KEREBEL, époux d'Herveline LE VEN, de St-Marzin, 67 ans.

Requiescant in pace !



KANNADIG : Le Kannadig est distribué gratuitement à toutes les familles. Mais il n'est pas interdit de l'aider à vivre en offrant une participation libre aux dépenses de papier, stencils et encre d'imprimerie. En donnant par exemple un franc par numéro, vous permettez de couvrir les frais de tirage.

Merci à ceux qui y ont déjà pensé !

DÉCOUVERTE A SAINT-MATHIEU

Et ce moine de St-Mathieu ?

- D'abord est-on certain que c'était un moine ?
- Et quand vivait-il ?

Vous vous souvenez tous d'avoir lu dans les journaux de début juillet cette découverte d'un tombeau à l'intérieur de l'Abbaye de St-Mathieu, - et, dans le tombeau, d'un squelette en parfait état de conservation.

Plusieurs raisons expliquaient cette découverte.

D'abord, des fouilles ont été entreprises depuis 1973 avec l'autorisation de M. CAILLAUD, architecte en chef des Monuments Historiques du département, et sur les directives de M. SANQUER, responsable des travaux historiques.

Elles ont été menées, - non pas dans les ruines de l'église abbatiale, pour de multiples raisons, - mais à côté, sur l'emplacement de l'ancien monastère.

Il faut savoir qu'à la Révolution, lorsque les derniers moines ont quitté St-Mathieu, il y avait un vieux monastère, dont une partie donnant sur la mer, était abandonnée depuis de longues années et déjà en ruines. Quand les bénédictins de la Congrégation de St-Maur ont pris la relève de ceux de St-Mathieu en 1656, ils ont construit un nouveau monastère très grand, à trois étages, dont la façade s'étendait du phare actuel jusqu'au logement de M. Chapel et de M. Trébaol, gardiens du phare. Ce bâtiment n'existe plus et on n'en voit aucune trace dans la cour du phare.

C'est dans les ruines du vieux monastère qui, lui, datait du 11^e s, reconstruit au 14^e, que les fouilles ont été entreprises.

Dans l'état actuel des lieux, c'est un enclos qui a servi de jardin potager aux gardiens de phare et à l'intérieur duquel s'élève une tour : un petit phare à feu fixe rouge.

Ce jardin, c'était la cour intérieure du monastère. Elle était de forme carrée, entourée de bâtiments et d'un cloître, c'est-à-dire une galerie voûtée qui servait de promenoir et de passage.

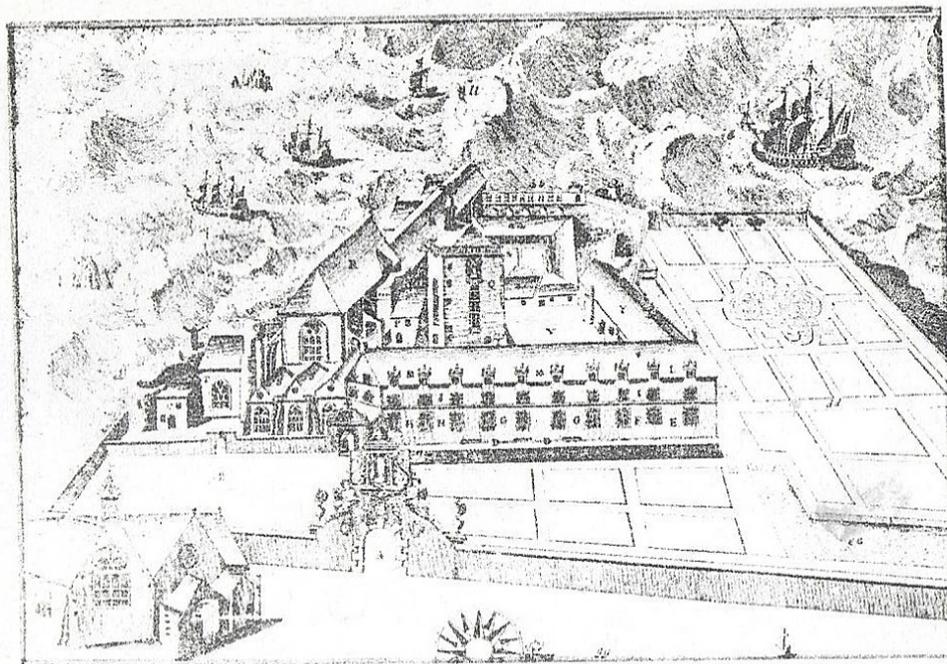
Au sud le cloître s'adossait directement aux murs de l'église. A l'ouest, vers la mer, il s'appuyait sur une aile à deux étages, dont le mur extérieur existe encore en partie.

C'est le mur du dortoir. Les fenêtres ont été murées, mais elles sont encore visibles, avec le petit banc de pierre qui permettait au moine, dans sa cellule, de s'asseoir sur le côté gauche de la fenêtre, face aux îles, pour faire sa méditation... Sous le dortoir, des salles voûtées, caves, réserves, cellier, .. annexes de la cuisine et de l'office.

Au nord, le cloître longeait le bâtiment des réfectoires et cuisines, et à l'est il finissait le carré en longeant la tour-donjon et la salle capitulaire.



Sur ce vieux plan au 16^e s, en noir, les murs de l'église et de la tour, en blanc l'emplacement du vieux monastère. Une croix à l'angle du cloître marque l'endroit où on a trouvé le tombeau. En pointillé, en avant de l'hôtellerie l'emplacement du nouveau monastère (1660)



Sur cette vieille estampe du 16^e s. on distingue au premier plan le nouveau monastère datant de 1660 environ, et au fond la cour carrée du cloître et les cellules sans toit de l'ancien monastère beaucoup plus ancien (X-XII^e)

Dans les monastères, ce jardin intérieur servait, non de potager, mais de cimetière pour les moines, à l'exception des Abbés qui étaient inhumés dans l'église abbatiale. C'est dans ce jardin que nous pensons trouver un jour des restes de sépultures. En fait, pour le moment, la recherche s'est cantonnée à une bande de terre de 4 à 5m qui recouvre exactement l'emplacement du cloître le long de l'église.

Et c'est là, sous le dallage de ce cloître, qu'a été découverte cette tombe, ou plus exactement cette alvéole cimentée recouverte d'une épaisse dalle de granit.

* * *

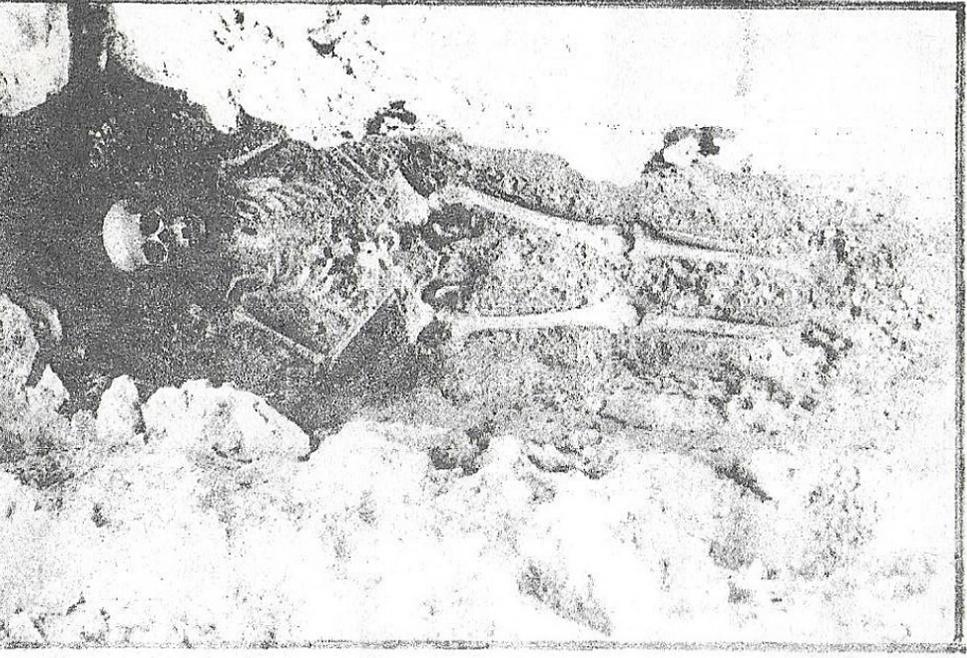
Alors ceci nous amène à nous poser plusieurs questions, et à formuler différentes hypothèses.

Pourquoi d'abord ce mort a-t-il été inhumé sous le cloître et non dans le cimetière ? Pourquoi ensuite cette alvéole soigneusement cimentée et cette lourde dalle de granit ?

C'est à partir de la réforme monastique au 17^es que



On se prépare à soulever la lourde dalle de granit recouvrant la tombe

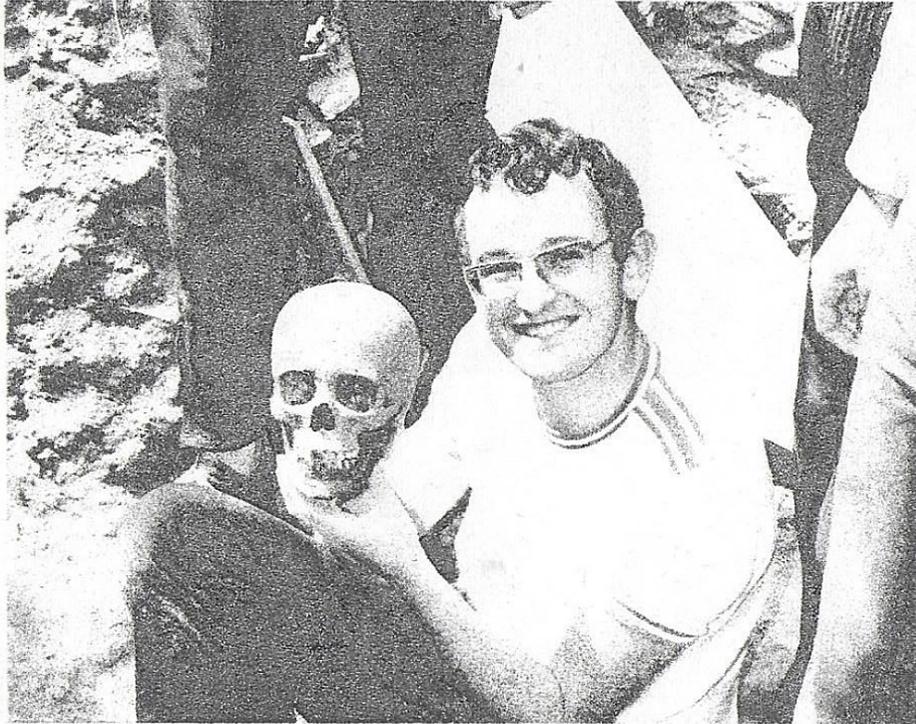


Le squelette apparaît intact dans son tombeau



Devant une assistance attentive, en présence de M. L. Maire et de M. R. Le Gall, M.ési.

l'on revint à la tradition primitive de pauvreté et de dépouillement en matière de sépulture religieuse : on enterra de nouveau les moines directement dans le sol, sans cercueil le plus souvent et sans autre tombe qu'un petit tertre de terre surmonté d'une croix de bois, - comme on le voit de nos jours dans les monastères bénédictins ou dans les cimetières militaires. Ces remarques permettraient de penser que notre moine vivait bien avant la réforme monastique, et certainement avant l'arrivée des Bénédictins de S.Maur à St-Mathieu, qui date de 1656.



*Le directeur des fouilles est satisfait.
Le moine l'est peut-être moins, mais le saura-t-on ?*

D'autre part, les historiens monastiques nous apprennent qu'on enterrait parfois dans les cloîtres des personnes étrangères au monastère, des personnages qui payaient pour obtenir ce privilège ou des Seigneurs qui léguaient leurs biens aux moines afin de bénéficier de leurs prières après la mort. Ce squelette pourrait donc être celui d'un laïc ami du monastère, un homme, car la forme du bassin ne laisse aucun doute à ce sujet. Nous ne pouvons pas, pour le

moment, préciser davantage, aucun objet (croix, alliance..) n'ayant été retrouvé avec les ossements.

C'est un fait aussi qu'il était remarquablement conservé. Tout le squelette était intact, et les os très blancs, étant à l'abri de l'air. Ils n'ont bruni que le lendemain, quand on les a dégagés. Les dents étaient au complet, et saines, encore que quelques-unes soient tombées à plusieurs reprises, quand on manipulait la tête. Rien ne prouve pour cela que ce fut un jeune moine... En ce temps-là, on n'abusait pas de sucreries, ni de tabac. Et dans les monastères, en règle générale, on vivait vieux ; aujourd'hui encore.

On ne peut donc rien dire de certain, mais il est probable que ce squelette est celui d'un homme d'âge mûr et de taille normale (1m65 - 68) Seuls des spécialistes d'anthropologie pourraient en dire davantage.

Peut-on après tout cela ajouter quelque chose ?

Oui. L'emplacement du tombeau, l'importance de la dalle, la forme même de l'alvéole cimentée avec soin, permettent de penser que cette tombe remonte au 15^e siècle ou même plus haut. Le vieux monastère en effet ne fut florissant qu'à ces époques, surtout au temps des KERLEG, au 14^e siècle, et cette inhumation soignée laisse à croire qu'elle fut faite à une époque de prospérité.

Peut-être la découverte à proximité de quelques objets (métal ou pierre) donnera-t-elle un jour plus de précision.

En tout cas, l'équipe des jeunes chercheurs, - des élèves de Première ou de Terminale du Collège Naval, - dirigée par un de leurs professeurs, M. Alain BOULAIRE de Brest, continue ses fouilles, lentement (au rythme des crédits de la Marine) mais minutieusement. Nous leur souhaitons bonne réussite. Et une autre fois nous parlerons ici des autres découvertes qui ont jusqu'à présent récompensé leurs efforts.



me. Désert, rien, rien que le désert.

Plus de croix, de médailles, de chapelets, d'images, de livres de prières. Rien, désert. On brûle tout ça ou on enterre tout ça. Nouvelle liturgie ! Il faut traverser le désert, avec deux seules fêtes : Noël et Pâques, c'est tout.

Tout ce qui est accessoire, accidentel, tombe peu à peu, volontairement, et par nous-mêmes. Les choses essentielles et éternelles sont invisibles. Peu à peu, pendant cinq mois, nous entrons volontairement, par nous-mêmes, dans le monde de l'invisible. Je crois en Dieu, créateur du Ciel et de la Terre, des choses visibles et invisibles.

Nous sommes arrivés au coeur du désert."

Le Père KERMARREC explique ensuite le système des soupçons. Tous ceux qui ont un lien de parenté, de race, de travail, sont chargés de se surveiller mutuellement et de dénoncer tout ce qui est contre la Révolution. C'est la ruine de la vie de famille, de l'amitié, de la joie.

Ce système des soupçons est une véritable stratégie destinée à briser toute vie privée...

Puis le Père raconte son expulsion.

Convocation à la Police. Ordre de départ. Deux crimes impardonnables : 1° Etranger, 2° De l'ancien gouvernement. Tous les étrangers de l'ancien régime doivent partir. Ce sont des témoins gênants, des espions, des agents des pays capitalistes. Il n'y a pas à discuter.

" L'officier armé, au pied de la passerelle de l'avion, me serre cordialement la main, en me disant en français : " Bon voyage et bonne chance !" Je lui réponds : " Bon courage !" Les journalistes vietnamiens tirent des photos pour fixer mon dernier geste et le commenter à leur façon.

Tout s'est passé avec force et douceur..."

Le Père Louis VILLACROUX, frère de M. le Recteur, s'attend, lui aussi à Saïgon, à recevoir d'un jour à l'autre, une convocation chez le Camarade Commissaire de quartier. On sait désormais ce que c'est : une invitation à se rendre à l'aéroport pour prendre le premier avion pour la France, sans même la possibilité de retourner chez soi. Alors, il est bon d'avoir préparé sa valise et de l'avoir à la main. Tout le reste devient la propriété de la nouvelle république populaire.